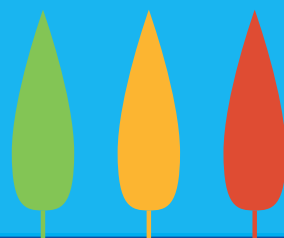


ENSEMBLE, SOYONS PLUS FORTS.

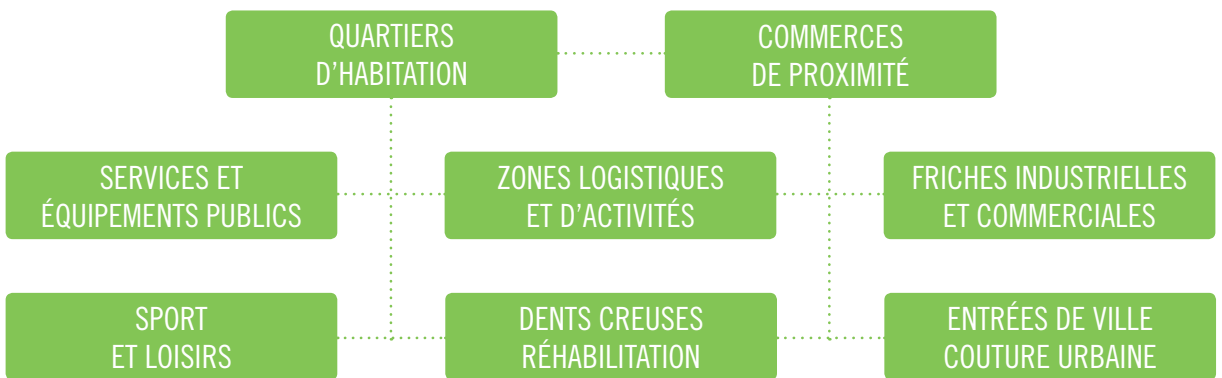
Pour un nouveau modèle de transition urbaine



QUI SOMMES-NOUS ?

L'UNAM (Union Nationale des Aménageurs) réunit 300 professionnels de l'aménagement foncier sur tout le territoire national (bourgs-centres, villes moyennes, métropoles). Les aménageurs de l'UNAM interviennent sur tous types d'opérations qui visent :

- **la réalisation** de quartiers d'habitat mêlant logements individuels et collectifs, privés et sociaux, proposés à la vente ou à la location ;
- **l'implantation** de nouveaux commerces de proximité ;
- **le financement** et la réalisation de services et d'équipements publics ;
- **la création** de zones logistiques ou d'activités ;
- **la reconversion** de friches militaires, industrielles ou commerciales ;
- **le « réaménagement »** de l'existant (dents creuses, entrées de ville, quartiers à restructurer).



NOTRE MISSION

L'Unam déploie des services efficaces et des expertises solides pour renforcer le savoir-faire des aménageurs.

- L'unam encourage la réalisation d'opérations de qualité exemplaire aux côtés des promoteurs, des bailleurs sociaux, des constructeurs de maisons individuelles et des professionnels du cadre de vie (architectes, paysagistes, géomètres, bureaux d'études).
- L'Unam renforce les synergies entre tous les acteurs de la filière pour faciliter leur action et garantir la performance globale des opérations.
- L'Unam est présente dans les débats sur les politiques de la ville et du logement au niveau local, régional et national pour soutenir la vision professionnelle de l'aménagement et rendre les territoires plus attractifs, plus économes, plus écologiques.

NOS OBJECTIFS

L'Unam défend un nouveau mode d'urbanisation par la conception de projets d'ensemble durables et éco-responsables.

- Des projets qui optimisent le foncier disponible et permettent de loger toujours plus de ménages sans pour autant sacrifier la qualité du cadre de vie, le confort, et le bien-être des habitants dont les exigences sont légitimement toujours plus fortes.
- Des projets qui intègrent un référentiel de densités et de formes urbaines différenciées, et toutes les avancées technologiques en matière d'habitats, d'équipements publics, d'énergie et d'écomobilité.
- Des projets qui apportent des réponses concrètes en termes d'éco-aménagement durable, de préservation de la biodiversité et de santé pour les habitants, dans une perspective d'insertion optimale réussie.

Toujours en lien avec les élus locaux des territoires, les aménageurs œuvrent à l'articulation des politiques publiques au plus près des dynamiques locales, économiques, sociales ou environnementales. La préservation du patrimoine architectural et paysager et l'insertion dans le tissu social et culturel font partie de l'ADN des aménageurs de l'UNAM. Les aménageurs accompagnent les institutionnels et les particuliers dans la réalisation de leurs projets immobiliers, depuis l'acquisition d'un terrain jusqu'à la construction.

NOTRE ORGANISATION

L'Unam est organisée autour de 14 chambres régionales qui constituent autant de points d'ancrage locaux. Sa gouvernance est assurée par des chefs d'entreprise bénévoles.

- **Le Conseil d'administration** définit les orientations stratégiques de l'Unam.
- **Le Bureau** prépare les prises de position de l'Unam.
- **Les Commissions** se consacrent aux réflexions prospectives qui touchent à l'évolution des métiers.
- **La Conférence des Présidents** prépare et instruit les plans d'actions de l'organisation déclinés en régions.
- **Une équipe de permanents** garantit la bonne fin des travaux des instances nationales et l'exécution opérationnelle des projets dans chacune des chambres régionales.

NOS TROIS STATUTS DE MEMBRES

MEMBRE ADHÉRENT

Le statut de membre adhérent, réservé aux professionnels de l'aménagement, personnes physiques ou morales, qui réalisent à titre habituel des opérations d'aménagement foncier en tant que maître d'ouvrage.

MEMBRE ASSOCIÉ

Le statut de membre associé, statut dédié aux acteurs concepteurs de la maîtrise d'œuvre et aux partenaires des aménageurs qui, par leurs prestations, participent à l'activité d'aménagement.

MEMBRE PARTENAIRE

Le statut de partenaire qui regroupe partenariats institutionnel, industriel et entrepreneur.

L'UNAM, MEMBRE ACTIF DE



NOTRE OFFRE DE SERVICES

Garante du professionnalisme et des compétences de ses membres, l'Unam c'est, au quotidien :

UN CENTRE D'EXPERTISE

sur les évolutions législatives, administratives, économiques et sociales de la profession.

UN CENTRE DE FORMATION AGRÉÉ

dédié au renforcement des qualifications professionnelles et au développement des compétences théoriques, techniques et opérationnelles.

UN LABORATOIRE D'IDÉES

et de bonnes pratiques dédiées à l'innovation des techniques et à l'évolution des savoir-faire dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement.

UNE PLATEFORME DE PARTENAIRES

pour apporter aux professionnels des services, des avantages financiers, des relais en région et l'accompagnement nécessaire à leur développement.

FORUM

Accédez à l'intégral des outils et supports professionnels en ligne sur le site de l'Unam www.unam-territoires.fr

CONSULTATIONS

Demandez des précisions sur un texte de loi, obtenez des avis ou des recommandations sur une question ou un problème opérationnel.

GROUPES DE TRAVAIL

Participez aux groupes de travail « métier » de l'Unam et candidatez pour être porteur d'un projet.

FORMATIONS

Bénéficiez du tarif adhérent à nos formations dédiées au montage opérationnel de projets, aux stratégies et à la qualité produits, à la maîtrise des fondamentaux et particularités juridiques de l'aménagement.

BIBLIOTHÈQUE JURIDIQUE

Accédez aux études de cas juridiques, à la veille législative et réglementaire.

ÉVÈNEMENTS

Participez aux temps forts organisés par l'Unam et ses chambres régionales : clubs des partenaires - journées professionnelles - manifestations élus - trophées - congrès.

PUBLICITÉ

Relayez vos actions de communication sur nos supports digitaux et la newsletter de l'Unam adressée chaque mois à plus de 25 000 élus et à l'ensemble des acteurs institutionnels.

RÉFÉRENCIEMENT

Référenciez votre entreprise sur l'annuaire n°1 des professionnels experts de l'aménagement.

MEMBRE ADHÉRENT



MEMBRE ASSOCIÉ & PARTENAIRE



LES BONNES RAISONS D'ADHÉRER À L'UNAM. ILS TÉMOIGNENT :



« L'assistance juridique et les formations de l'Unam sont devenues incontournables pour faire face aux évolutions législatives, à la complexification du droit de l'urbanisme et à l'importance prise par le droit de l'environnement »



« Les réunions de chambre et les événements organisés dans ma région constituent autant d'occasion pour échanger régulièrement sur les pratiques, partager les expériences, appréhender et comprendre les enjeux du métier »



« Les temps forts comme le congrès annuel ou les journées professionnelles participent à remobiliser et booster mes équipes. La rencontre de confrères change les relations entre nous, on passe de la concurrence à la collaboration, de l'ignorance à la synergie »



« J'ai adhéré à l'Unam en 2009, lors de la dernière crise. Il me semblait évident d'adhérer à une formation professionnelle qui défendait mon métier, et donc mon entreprise »



« Participer aux réflexions professionnelles m'a positionné en avance sur le marché et la concurrence et renforcé ma crédibilité auprès des élus »



« À la création de mon entreprise, c'était pour moi essentiel de pouvoir échanger avec des professionnels au savoir-faire reconnu. Au niveau national, je peux rencontrer des professionnels d'autres régions au sein de groupes de réflexion qui me permettent de progresser et de me réinventer »



« L'UNAM organise des rencontres régionales, des formations avec des élus et des techniciens des collectivités à l'origine de partenariats nouveaux. Nos relations sont ensuite différentes »



« En adhérant à l'Unam, j'ai pu profiter d'un contrat d'assurance spécifique qui divise par deux mes primes. Les économies que je peux réaliser en matière de garantie financière ou sur les autres partenariats industriels de l'Unam couvrent largement le coût de mon adhésion ! »



« En adhérant à l'Unam, j'ai pris conscience que le cadre de vie que l'aménageur contribue à créer influe non seulement sur le bien-être des habitants mais façonne aussi l'environnement pour l'avenir »



« L'UNAM défend une profession souvent méconnue et pourtant en amont de toute urbanisation »



« J'adhère à l'Unam car je suis convaincue que c'est seulement par le partage de nos valeurs de responsabilité, d'engagement et de conviction que nous pouvons valoriser et défendre notre métier »

ENTREPRENEURS, ENSEMBLE, SOYONS PLUS FORTS !

Aménager avant de construire est un acte complexe qui engage sur le long terme et exige une expertise. Aménager suppose de :

- **croiser les regards et de mettre en commun les compétences** et les savoir-faire pour concevoir des projets qui répondent aux besoins des territoires.
- **travailler sur la diversité des formes urbaines** par la programmation de typologies urbaines variées de logements (individuel, collectif, collectif, accession, social, intermédiaire ou libre), de locaux d'activités et de services.
- **prévoir la complémentarité des projets** avec l'offre de commerces, de services, d'équipements situés à proximité pour améliorer le cadre de vie existant.
- **imaginer de nouveaux services** pour donner aux usagers les moyens de rendre plus durables leurs comportements.
- **concevoir des projets à faible empreinte écologique** en prenant en compte l'énergie, le climat et la raréfaction des ressources très en amont des projets.
- **mettre en perspective les opérations** au bénéfice du développement des territoires et des dynamiques économiques, sociales et environnementales locales.

« POUR VOUS, ÊTRE PROFESSIONNEL OU PARTENAIRE DE L'AMÉNAGEMENT, C'EST SE POSITIONNER COMME UN VÉRITABLE EXPERT CAPABLE D'APPORTER DES SOLUTIONS INNOVANTES, VARIÉES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS ET DES USAGERS ? REJOIGNEZ-NOUS ! »

Métropoles, villes moyennes, bourgs-centres, pour chaque échelle une même ambition :

- **loger toujours plus de ménages en consommant moins d'espace**, sans pour autant sacrifier le confort, la qualité des équipements publics, la santé et le bien-être des habitants dont les exigences intègrent toujours plus de dimensions.
- **intégrer les avancées technologiques en matière d'habitat, d'énergie et d'écomobilité** pour réduire à la source les consommations d'énergie et exploiter au mieux les ressources locales.
- **maîtriser l'urbanisation diffuse** et rendre le tissu urbain plus attractif et plus agréable à vivre.
- **défendre des projets d'ensemble** parce que le logement, l'éducation, l'emploi, le travail et la vie associative sont des facteurs du lien social et de la solidarité.
- **accompagner les nouveaux modes de vie et de travail**, d'usages collaboratifs et de gestion partagée.

« POUR VOUS, ÊTRE PROFESSIONNEL OU PARTENAIRE DE L'AMÉNAGEMENT, C'EST UN ENGAGEMENT D'EXCELLENCE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DES POLITIQUES PUBLIQUES ? REJOIGNEZ-NOUS ! »

L'UNAM S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

Avec l'appui de ses instances nationales, de ses 14 chambres régionales et de ses services internes, l'Unam s'engage à être présente à vos côtés pour :

ANTICIPER

les évolutions législatives, économiques et sociales de la profession.

PARTICIPER

à la planification, à l'étude et à l'élaboration des textes de lois qui régissent votre métier.

DÉFENDRE

les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics.

OPTIMISER

vos compétences sur un secteur en constante évolution.

GAGNER

du temps et démêler les problématiques juridiques liées à vos dossiers.

LIMITER

les risques toujours plus fréquents et plus nombreux.

AUGMENTER

votre visibilité par des actions de communication ciblées à moindre coût.

DÉVELOPPER

votre réseau par l'accès à des interlocuteurs de haut niveau : élus, décideurs, professionnels au savoir-faire reconnu.

SE PRÉPARER

aux métiers de demain et rester à la pointe de l'innovation.

RELEVER

de nouveaux défis et provoquer les mutations du marché

300

sociétés
adhérentes

14

chambres
régionales

+60

événements locaux
organisés chaque année

L'UNAM EN BREF

Depuis 1980, l'Union Nationale des Aménageurs (Unam) regroupe les professionnels de l'aménagement, participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'aménagement, d'urbanisme et du logement.

Forte de son ancrage territorial et de ses 14 chambres régionales, l'Unam offre à ses membres un environnement de travail positif et dynamique et les accompagne à s'engager dans une démarche vertueuse repoussant toujours plus loin les limites de leur savoir-faire.

En concertation avec les élus locaux et les pouvoirs publics, l'Unam accompagne les décideurs à se questionner pour mieux identifier le domaine des possibles en matière d'aménagement durable et responsable.



Union Nationale des Aménageurs

80 rue de Miromesnil 75008 Paris

01 44 20 09 10 - contact@unam-territoires.fr

unam-territoires.fr